

DÉPARTEMENT DES BOUCHES DU RHÔNE
ENQUÊTE PUBLIQUE
CODE DE L'URBANISME

COMMUNE D'AUREILLE – 13930
DEMANDE PRÉSENTÉE PAR LA COMMUNE POUR :

- Elaboration Plan Local d'Urbanisme, Zonages d'Assainissement et des Eaux Pluviales



Enquête du 30 janvier au 3 mars 2017 en mairie

LISTE DES PIÈCES DU DOSSIER

I - DEMANDE

1– DOSSIER DU PLAN LOCAL D'URBANISME – Élaboration

SOMMAIRE GÉNÉRAL

TOME 1

1.1. Rapport de présentation

- 1.1.1 Diagnostic territorial
- 1.1.2 État initial de l'environnement
- 1.1.3 Justification des choix
- 1.1.4 Évaluation Environnementale
- 1.1.5 Annexe 1 : Fiches L. 151-19 et L. 151-23 du code de l'urbanisme

1.2. Projet d'Aménagement et de Développement Durable

1.3. Orientations d'aménagement et de Programmation

1.4. Règlement et documents graphiques

- 1.4.1 Règlement
- 1.4.2 Planche graphique
- 1.4.3 Liste des emplacements réservés

TOME 2

1.5. Annexes

1.5.1 Annexes diverses

- 1.5.1.1 Risque feux de forêts
- 1.5.1.2 Zonage du risque inondation
- 1.5.1.3 Risque retrait et gonflement argile
- 1.5.1.4 Risque sismique
- 1.5.1.5 Cahier de recommandations architecturales, urbaines et paysagères – Projet Grand Terre
- 1.5.1.6 Cahier de recommandations architecturales et urbanistiques

1.5.2 Servitudes d'utilité publique

- 1.5.2.1 Servitudes d'utilité publique – Plan général
- 1.5.2.2 Liste des servitudes
- 1.5.2.3 Servitude GRT Gaz

1.5.3 Annexes sanitaires

- 1.5.3.1 Volet Alimentation en eau potable
- 1.5.3.2 Zonage d'assainissement des eaux usées
- 1.5.3.3 Zonage des eaux pluviales
- 1.5.3.4 Traitement des déchets

ANNEXE DOSSIER n° 1 – demande dérogation (SCOT) L.142-4 CU

ANNEXE 1.1 Notice justificative

ANNEXE 1.2 Délibération SMPA 2016-40

DÉPARTEMENT DES BOUCHES DU RHÔNE
ENQUÊTE PUBLIQUE
CODE DE L'URBANISME

COMMUNE D'AUREILLE – 13930

DEMANDE PRÉSENTÉE PAR LA COMMUNE POUR :

- Elaboration Plan Local d'Urbanisme, Zonages d'Assainissement et des Eaux Pluviales

Enquête du 30 janvier au 3 mars 2017 en mairie

II - PIÈCES OFFICIELLES

2– LANCEMENT DE L'ENQUÊTE

2-A Décision n° E16000168/13 du 3 janvier 2017 désignant le Commissaire Enquêteur (Tribunal Administratif de Marseille).

2-B Arrêtés et délibérations

1. Arrêté municipal n° 2016/07 du 13 avril 2017 de la commune d'Aureille, décidant de soumettre à l'enquête publique le projet de PLU.
2. Délibération du 5 octobre 2016 arrêtant le projet de PLU et dressant le bilan de la concertation.
3. Délibération du 5 octobre 2016 redéfinissant les objectifs pour l'élaboration du PLU.
4. Délibération du 5 octobre 2016 regroupant les enquêtes publiques sur le PLU et le zonage d'assainissement des eaux usées.
5. Délibération du 21 septembre 2016 instaurant le sursis à statuer.
6. Délibération du 21 septembre 2016 regroupant les enquêtes publiques sur le PLU et le zonage d'assainissement des eaux pluviales.
7. Délibération du 23 septembre 2015 CCVBA, délégrant aux communes l'organisation de l'enquête publique unique pour l'élaboration de leur PLU.

2-C Avis d'enquête publique (p.m.)

3-A Insertion (rappel) dans la presse départementale

1. La Marseillaise – 16 janvier 2017
2. La Provence – 16 janvier 2017

3-B Insertion (rappel) dans la presse départementale

1. La Marseillaise – 6 février 2017
2. La Provence – 6 février 2017

3-C Affichage par la Mairie

1. Certificat commune d'Aureille – 6 mars 2017
2. Avis d'affichage

4 – REGISTRE(S) D'ENQUÊTE : un seul

5 – SAISINE ET AVIS PPA

Dossier des réponses.